

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPEDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.30

Cpte de chèques postaux No II e 84

ANNONCES:
(Corps 2)

	Canton Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.25	0.30
Réclame	0.60	0.70

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emplois

Vigneron
Expérimenté prendrait vignes à travailler dans les environs de Sion. S'adresser sous P. 201 S. Publicitas, Sion.

On demande
Bonne à tout faire
ayant du service, bien recommandée. Entrée de suite, Gage Fr. 50.— par mois.
S'adresser à Mme J. Hort, « La Levantine », Mousquines, Lausanne.

On demande une
Jeune fille
de 20 à 25 ans, catholique, sérieuse et honnête pour soigner un petit ménage et aider au magasin. Vie de famille. Gage selon entente. Prière d'envoyer certificats et photographie. S'adresser à M. Léon Aubry, ngt. Montfaucon (Jura bernois)

ON CHERCHE une
Bonne à tout faire
sachant cuir. S'adresser à Orell Fussli-Annonces, Sion.

A VENDRE
Mme Vve Marie-Louise Berclaz, met en vente un verger de 3248 m2 sis au Grand Champsec, art. 5873, fol. 127, No 7, et un jardin de 794 m2, sis aux Champs de Tabacs, Art. 7754 fol. 151, No 36. Pour conditions, s'adresser Dr Antoine Favre, avocat et notaire, Sion

A vendre
un chien-loup de 14 mois. S'adresser Emmanuel Burgener, à Uvrier.

A VENDRE
une charrette d'enfant en bon état.
S'adresser au bureau du journal.

Gramophones
de toutes dimensions. Première marque suisse. Grand choix de disques, Aiguilles, Albums de disques.
H. HALLENBARTER, SION.

A VENDRE
machine à tricoter neuve « Dubied » 50 cm., jauge 36. S'adresser à Annonces-Suisse S. A. Sion.

On demande à louer
un appartement de 4 à 5 pièces avec confort moderne, si possible pour commencement de mai.
S'adresser au bureau du Journal.

Café-Brasserie
à remettre à Genève, cause santé, centre industriel. Bonne clientèle. Reprise, 12,000. S'adresser à Annonces-Suisse S. A., Sion, sous chiffre G 252 Si.

Jazz
pour Dancing, à grande sonorité, Jazz de salon, avec étui.
— Prix modérés
H. HALLENBARTER, SION.

Fromage à cuire
très gras, à fr. 1.80 par kg. en colis postaux de minimum 4 kg. contre remboursement.
FRITZ HOFER, Fromages, à HERZOGENBUCHSEE.

VIANDE DESOSSEE
Pour charcuterie de particuliers
fr. 1.80 le kilo
BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Louve 7, LAUSANNE
H. Verrey-Weichler-Walpen

Pharmacie de TORRENTE

réouverture dès le 24 janvier 1927
Gérant: ELIE FAVRE
Pharmacien diplômé

Vente

Le mobilier de l'HOTEL DU MIDI se vendra de gré à gré, à SION, le samedi 22 courant et jours suivants.
Les propriétaires.

Compagnie d'assurances de 1er ordre cherche personnes pouvant s'occuper à titre accessoire de sa

Représentation

dans les branches: Vie, accidents, Responsabilité civile, incendie, Vol, etc. Faire offres sous chiffres B. 3024 Si à Annonces-Suisse S. A., Sion.

LES MEUBLES

soignées et de bon goût ainsi que tout ce qui concerne l'aménagement s'achète le plus avantageusement chez

REICHENBACH FRÈRES et C^{ie}

SION

Demandez nos prix pour lames sapins, planchers, platonds
extra bon marché

ROSIERS - Rien que du Rosier

Les plus belles roses de France se trouvent chez Ch. DUCHER, Rosieriste, 314 route d'Heyriou, Lyon, France.
J'expédie franco gare suisse en Fr. franc.: 12 rosiers greffés rez terre en 12 variétés pour 75 frs.; 26 rosiers greffés rez terre en 26 variétés pour 153 frs.; 12 rosiers grimpants pr. murs et tonnelles, 80 frs.; Rosiers hautes tiges, port en plus; 6 hautes tige 1 m. 20, 6 var. 120.—; 12 demi-tiges, 0,80; 12 var. 220 frs. Tous ces rosiers fleurissent la même année de plantation de mai à octobre sans arrêt. Faites un essai et vous serez ravi. Envoi du catalogue sur demande.

Pourquoi hésiter!

Cela vaut la peine d'essayer ce qui a fait ses preuves depuis 35 ans. Goûtez donc le café de malt Kathreiner Kneipp qui est la boisson la plus saine, pour le déjeuner, aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Des millions de personnes le consomment journellement par ordonnance du médecin et ne voudraient plus s'en passer. Faites de même, car
Du café que vous boirez, dépendra votre santé!



Aie! mes reins!
Vous souffrez de **rhumatisme**, alors n'essayez pas des remèdes de bonne femme aux effets nuis ou éphémères, prenez les **Comprimés „Bayer“ d'Aspirine** — dans l'emballage d'origine avec la vignette de la Réglementation, — frictionnez les parties douloureuses avec le baume apaisant **Spirosal „Bayer“** A ces deux remèdes mal jamais ne résiste.

Prix par tube Fr. 2.—
En vente exclusivement dans les pharmacies.

Fantfares

Instruments de cuivre, marques Besson, Millereau, Courtois et autres. — Tambours, Grosses Caisses. Conditions très favorables pour sociétés.
H. HALLENBARTER, SION.

Leçons d'allemand

Qui donnerait quelques heures de leçons d'allemand par semaine.
S'adresser au bureau du Journal.

QUEL

Capitaliste

prêterait sur garantie de 1er ordre

8000 fr.

7% à 5 ans
Ecrire sous chiffre 77 aux Annonces-Suisse S. A., Sion.



La crème **RAS** pour chaussures brille comme nulle autre.

comparez aux produits similaires les prix et qualités des

Cafés Torréfiés

PELLISSIER & C^{ie}
et vous adopterez la marque

Pour L'ELEVAGE et L'ENGRAISSEMENT du jeune bétail



employez la

Lactina Suisse Panchaud

Marque «ANCRE» connue depuis 50 ans comme le meilleur succédané du lait naturel
5 kg. = Fr. 4,50 donnent 80 litres de lait Lactina
10 kg. Fr. 8,50, 25 kg. Fr. 20.—, 50 kg. fr. 39.—
En vente chez: nos dépositaires ou directement à la fabrique **LACTINA SUISSE PANCHAUD S. A., Vevey**



FABRIQUE DE CHALETS

Winckler & C^{ie} Fribourg

Prix bloc-forfait très avantageux. Projet et devis à disposition. Renseignements gratuits et sans engagement. Références de 1er ordre dans chaque région.
L'entreprise spécialisée depuis de longues années peut offrir à sa clientèle, ce qui se fait de mieux comme confort et solidité dans des constructions d'une architecture irréprochable. Les bois choisis avec un soin tout spécial sont entièrement travaillés dans nos ateliers.

Accordéon

A vendre un accordéon chromatique marque « Stradella » 56 touches, 56 basses. Belle sonorité. Etat de neuf. Prix avantageux. S'adresser chez M. Roy Joseph, Café de l'Avenue, à Chippis.



F.L. Cailler's
GENUINE SWISS MILK CHOCOLATE
LE MEILLEUR DES CHOCOLATS SUISSES
PREPARE IN SWITZERLAND
CHOCOLAT AU LAIT SUISSE
LE MEILLEUR DES CHOCOLATS SUISSES
VEVEY SUISSE & CO
ESTABLISHED 1825

Boucherie Roup

Rue de Carouge 36 — GENEVE — Rue de Carouge 36
Téléphone Stand 2059
Expédie par retour du courrier:
Bœuf à rôtir de fr. 2.50 à 2.60
Bouilli depuis 2.20
Graisse de Rognon 1.50
Cuisse ou derrière pour saler 2.20
Viande désossée pour charcuterie 2.20

Fabrique de Drap

(Aebi & Zinsli) à SENNWARD (Ct. St-Gall)
fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, laine à tricoter et Couvertures
Prix réduits. On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de moutons. — Echantillons franco.

La seule preuve.....

que vous désirez, c'est de constater l'efficacité de vos annonces.
Pour cela adressez-vous à l'Agence Suisse de

PUBLICITE

Annonces-Suisse S.A.

14 Grand-Pont — SION — Grand-Pont 14
En face de la Grande Fontaine

qui est à même de répondre dans l'intérêt de ses clients et de donner la meilleure solution.

Sole concessionnaire de l'Association de Journaux Suisses pour la Publicité.



Tous

NON LECTEURS doivent savoir que l'IMPRIMERIE du JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION est à même de leur fournir

Tous

les imprimés dont ils peuvent avoir besoin

PRIX SUR DEMANDE
Téléphone: 46
Rue de la Dt-Blanche



Saucisse de chèvre

embassée frs. 2,20 p. kg. franco Dado, Evaverno (Tessin).

La Presse et le droit de critique

En plusieurs circonstances, notre Presse a montré son désir d'être indépendante. Elle possède le droit de libre critique et veut le conserver en dépit des ennuis que cela pourrait lui causer. Dernièrement, les journaux d'une ville de Suisse allemande ont boycotté un cinéma qui refusait de livrer une carte d'entrée à un rédacteur. Aujourd'hui, c'est le journal « La Suisse » de Genève qui défend sa liberté en faisant appel à ses confrères.

L'Orchestre de la Suisse romande aurait prié ce journal de congédier son collaborateur M. Alois Moser, dont les critiques musicales ne lui convenaient plus. Naturellement on répondit par un non catégorique à cette étrange prétention. Le Comité de l'Orchestre de la Suisse romande fit, alors savoir à « La Suisse » qu'on lui retirait le service qui lui était fait et qu'on la priait de suspendre désormais ses comptes-rendus touchant ce groupement.

C'est avec intérêt qu'on attend les explications de l'Orchestre de la Suisse romande; comment va-t-il se justifier? M. Alois Moser est, avec M. Otto Wend, l'un des meilleurs critiques musicaux de Genève. L'un et l'autre se distinguent par leur franchise autant que par leur culture étendue. Leur jugement fait autorité dans le monde des artistes où ils sont à la fois craints et aimés.

Cet incident que d'autres du même genre précèdent prouve que les devoirs du journaliste ne sont pas toujours bien compris. Il est temps de remettre les choses au point en abordant ce problème au point de vue général.

Trop souvent on juge la presse comme un bon moyen de réclame et l'on trouve naturel de lui dicter des ordres. Parce qu'un établissement public ou une société invite un rédacteur à une manifestation, il faudrait en retour qu'il payât son billet par des éloges? Telle est la mentalité de certaines personnes pour lesquelles l'argent seul doit compter. Elles s'imaginent avec des vœux et des gros sous obtenir ce qu'elles veulent, même le talent qu'elles ne possèdent pas. Elles voudraient acheter la possibilité de berner le public et elles s'étonnent qu'on leur résiste.

Leur étonnement est très compréhensible. Aujourd'hui, on achète très, depuis des décorations jusqu'à des diplômes et des titres honorifiques. Avec quelques billets de mille francs et quelques pots de vin on arrive aisément à passer aux yeux de ses concitoyens pour un homme qui cherche l'intérêt du pays. En joignant une somme rondelette aux sommes déjà versées et en affectant à une œuvre d'utilité publique; dans un bar américain, on parvient sans trop de peine à se faire construire un monument après sa mort. Des femmes du monde épousent de vieux gâteux qui n'ont plus qu'un souffle de vie, mais parce qu'ils possèdent des fortunes, personne ne se révolte de cette prostitution, au contraire, chacun marouflette pour un beau mariage c'est un beau mariage...

Et ainsi de suite pour tout le reste. Le dernier gredin venu sera respecté s'il est riche. On acceptera des gifles et des coups de pieds pourvu que ça rapporte, et si ces gens avaient une âme, c'est au diable qu'ils la vendraient, soyez-en sûrs.

Eh! bien, en présence de ces compromis-là, il est bon que des journalistes réagissent et gardent leur pleine indépendance d'esprit. En le faisant, ils renouent peut-être à plus d'aisance matérielle, mais leur joie intérieure est une compensation.

Le journaliste n'est pas une femme publique, qu'on se le dise. A. M.

SUISSE

L'AFFAIRE YVAN DE JUSTH

L'Agence télégraphique suisse est en mesure d'annoncer que Yvan de Justh, qui doit comparaître lundi à Genève devant les assises fédérales, a renoncé à la convocation de tous les témoins dont il avait demandé l'audition. Il ne reste plus ainsi que deux témoins qui ont été demandés par le procureur de la Confédération. Dans ces conditions, le jugement pourra déjà intervenir mardi matin. On annonce qu'Yvan de Justh vient d'arriver à Genève.

LE NOM DE LA FEMME DIVORCÉE

Le Conseil fédéral s'est occupé vendredi de l'état-civil des Suissesses divorcées d'un étranger qui sont réintégrées dans leur nationalité primitive. Jusqu'ici, ces femmes étaient réintégrées sous leur nom de jeune fille, conformément à la prescription du code civil. Mais ce régime présente un inconvénient pour celles qui rentrent de pays tels que l'Allemagne, où seules reprennent leur nom de jeune fille les femmes aux torts desquelles le divorce a été prononcé. Pour obvier à ce désagrément, le Conseil fédéral a décidé que ces Suissesses seraient réintégrées sous le nom qui leur a été attribué par le tribunal ayant prononcé leur divorce.

SAUVERA-T-ON LE LAC DE SILS?

Dans une conférence que M. Chuard, conseiller fédéral, a eue pendant la session d'hiver des Chambres fédérales au sujet de la question du Silser See avec le gouvernement des Grisons, ce dernier avait été chargé de présenter des propositions fermes pour la solution du problème.

Le Petit Conseil des Grisons a suggéré de déclarer le Silsersee réserve.

Le Conseil fédéral a discuté vendredi de cette question et il est arrivé à la conclusion qu'il ne pouvait se rallier à la proposition du gouvernement des Grisons parce qu'elle n'est pas entièrement conforme à l'en-

tente intervenue en décembre et qu'elle ne rend pas possible l'amélioration de la situation économique du Bergell.

L'échange de vues se poursuit.

A QUI L'HABIT ROUGE ET BLANC?

En 1382, Jean Roth, de Rumisberg (Soleure) avait déjoué le complot du comte Rodolphe de Kybourg, qui voulait s'emparer par surprise de la ville de Soleure. Depuis lors le gouvernement soleurois fait don d'une petite pension annuelle et de l'habit rouge et blanc au plus ancien représentant de la famille Roth, habitant dans le canton de Soleure.

Le dernier détenteur de cet habit, M. Antoine-Romuald Roth, de Welschenrohr, ancien entrepreneur, étant décédé le 15 janvier, à l'âge de 91 ans, la chancellerie d'Etat du canton de Soleure invite les descendants les plus âgés de Jean Roth à se présenter le 12 février 1927 à la chancellerie d'Etat avec les papiers de légitimation nécessaires.

L'IMPOT SUR LES ETRANGERS

EN FRANCE

Le Conseil fédéral a fixé le contenu de la réponse à donner à la petite question posée par M. Pfister, au sujet de la taxe sur les étrangers en France. Il constate que l'élevation de la taxe est en contradiction avec les dispositions du traité d'établissement franco-suisse d'après lesquelles une taxe sur les étrangers peut être perçue dans la norme des émoluments de chancellerie. L'avis du Conseil fédéral est que l'élevation de taxe décidée n'est pas autre chose qu'un nouvel impôt. C'est la raison pour laquelle notre autorité supérieure a chargé la Légation suisse à Paris de protester contre le fait que les Suisses habitant en France sont soumis à payer un impôt que les Français n'ont pas à payer.

Pour établir sa façon de voir, le Conseil fédéral s'est basé sur le traité d'établissement conclu prévoyant un traitement égal pour les ressortissants des deux nations.

LE TRAITEMENT DES CONSEILLERS

FEDERAUX

La commission des finances du Conseil national a effectivement été nantie d'une proposition de M. Balestra, président sortant de charge, tendant à augmenter les traitements des membres du Conseil fédéral.

Contrairement à ce qui a paru dans la presse, la commission du Conseil national n'a encore pris aucune décision à cet égard. Elle a renvoyé l'affaire à la délégation des finances des deux Conseils afin que celle-ci fasse un rapport et des propositions sur l'ensemble de la question. Cette délégation se réunira le 7 février; c'est dire qu'elle n'a pas pu rendre avis pour le moment et encore moins la commission du Conseil national.

La décision attribuée à la commission du Conseil des Etats aurait donc été prise par celle-ci unilatéralement, sous sa propre initiative.

L'EPIDEMIE DE GRIPPE EST

EN RECU EN SUISSE

Le bulletin radiographique de la section d'hygiène de la S. d. N. sur l'épidémie de grippe signale qu'en Angleterre la grippe se manifeste surtout dans les grandes villes, notamment à Londres. Des complications se produisent particulièrement chez les enfants et les personnes âgées. Le Danemark signale une aggravation, la Grèce une épidémie de caractère bénin, l'Italie quelques cas bénins dans certaines provinces. Paris et Lille annoncent une décroissance de la maladie. A Genève et à Bâle l'épidémie depuis le 8 janvier est en fort recul. Aux Etats-Unis, il n'y a pas d'épidémie de grippe.

LA COLLECTE DU 1er AOUT

La collecte qui a été faite lors de la fête du 1er août en faveur des mères dans le besoin a produit la jolie somme de francs 365,000, qui seront répartis au fur et à mesure des besoins. La répartition est quelque peu retardée par suite de la revision des comptes.

VIN ET RELIGION

On mande de Berne au « Journal de Genève »: « Le Bund » publie une lettre qui a été adressée à un pasteur protestant de la campagne. Si le journal bernois ne disait pas qu'il en a eu le texte sous les yeux, on croirait à une mystification, tant la chose paraît bizarre:

« Il s'agit d'une circulaire écrite à la machine, adressée à « Monsieur le curé » par la succursale d'une firme française. Elle expose que la triste situation dans laquelle la politique déplorable du cartel a mis la France pousse un grand nombre de Français à s'expatrier. C'est ainsi que l'auteur de la lettre a créé un bureau à Genève dont le but est de faciliter l'écoulement des vins français en Suisse. Il compte sur le bienveillant concours de « Monsieur le curé » et lui demande en particulier: 1. de recommander ses vins à ses paroissiens; 2. de lui signaler les personnes auxquelles il pourrait faire des offres sous les auspices de l'Eglise; 3. de lui indiquer aussi les membres de sa paroisse qui bien que consommateurs de bons vins, ne sont pas recommandés; 4. de lui procurer des commandes directement ou indirectement et de retenir une commission de 10% pour ses bonnes œuvres!

« L'auteur de cette étrange missive termine en assurant « Monsieur le curé » de ses sentiments religieux, non sans avoir fait entrevoir l'envoi d'une douzaine de bouteilles comme témoignage de sa reconnaissance.

« On comprend l'indignation du destinataire de la lettre, écrit le « Bund », indignation qui sera sans doute partagée par tous les prêtres catholiques et protestants.

Canton du Valais

APRES LA MORT DE M. MARCLAY

(Corr.) La nouvelle du décès de M. Isaac Marclay, président du Tribunal cantonal, a causé une vive émotion dans les cercles officiels du Haut-Valais. Chacun se plaisait à reconnaître les qualités de juriste de ce magistrat et sa mort a été regrettée aussi bien dans le Haut que dans le Bas-Valais. P.

LA SUCCESSION DE M. MARCLAY

(Inf. part.) Les milieux juridiques s'occupent déjà de la succession de M. Marclay à la présidence du Tribunal cantonal. Parmi les noms qui circulent avec insistance, on cite ceux de M. Otto de Chastonay, greffier du Tribunal et M. Erasme de Courten, juge-instructeur de Monthey. Bien que le premier soit à son poste depuis une vingtaine d'années environ, c'est le second qui aurait le plus de chances de succéder. Mais rien n'est encore décidé et il faut attendre la décision du Grand Conseil.

UN SKIEUR SE CASSE UNE JAMBE

(Inf. part.) Dimanche, un accident est survenu à M. Sigismond Perren, de Zermatt, durant le concours de ski de Brigerberg. En voulant exécuter le dernier saut, il tomba et se fractura une jambe. On l'a transporté à l'Hôpital de Brigue.

COURS DE SKI DU R. I. MONT. 6

La décroissance de la grippe dans le canton permet l'organisation des cours de ski. Ceux-ci auront lieu comme suit:

Cours pour sous-officiers et soldats: du 31 janvier au 6 février. Cours pour officiers: du 7 au 12 février.

Les deux cours auront lieu à la Cabane de Thyon.

Les officiers, sous-officiers et soldats qui désirent prendre part à ces cours doivent s'annoncer immédiatement à leur Commandant de bataillon.

Le Commandant du R. I. mont. 6: Lieut.-colonel Schmidt.

TRAINEAU AUTOMOBILE

M. Maergel, chef de dépôt du chemin de fer du Goerngrat, a expérimenté à Zermatt son second modèle de traineau automobile; ce véhicule a évolué parfaitement bien en emportant plusieurs personnes.

HOMMAGE A RILKE

La princesse Marie de Turn et Taxis a fait déposer sur la tombe du poète Rilke, à Rarogne, une grande couronne de laurier.

BOUVERET — Un gamin qui promet

(Inf. part.) Le jeune R., âgé de 9 ans, quittait régulièrement la maison paternelle pour se rendre à l'école. Or, son maître ne le voyait pas venir depuis plusieurs jours, le croyait malade de la grippe et inscrivait ses absences. Pourtant, le pot aux roses fut bientôt découvert.

Hier au retour de sa tournée, le laitier du village constata avec stupéfaction qu'un cernombre de kilos de fromage manquant dans son local et que d'autres pièces, comé aussi des mottes de beurre avaient été morcelées. Sur son pupitre, il trouva un petit billet que le visiteur avait eu soin de laisser avec ces mots: « J'ai pris 1 kg. de fromage gras, 3 frs. 30. Veuillez marquer ».

Pensant qu'il s'agissait d'enfants des écoles, le laitier s'en fut trouver le régent. Celui-ci examina l'écriture et ne tarda pas à reconnaître celle du mioche en question. On apprit que pendant les heures d'étude, il se tenait caché dans la salle de police à la maison communale, où les écoles et la laiterie se trouvent.

En voilà un qui promet!

UN DRAME SUR LE LAC

Le bateau « La France » commandé par le capitaine Gex, parti de Vevey, touchant Villeneuve à 10 h. 52, arrivait au débarcadère lorsque le capitaine aperçut un corps de femme flottant sur le lac devant l'embouchure de la Tinère. Il ordonna la marche en arrière et arrivait près du corps fit descendre le canot de sauvetage, y plaça la personne en danger, la hissa sur le bateau et continua sa route sur le Bouveret où le bateau arriva à 11 h. 30. La personne ainsi sauvée avait perdu connaissance, mais elle était encore en vie; elle fut reconnue pour un passagère ayant pris le bateau à Vevey à 10 h. 10.

Le bateau reprit sa course, emmenant la femme qui fut débarquée à Vevey à 12 h. 37 et transportée à l'hospice du Samaritain, par les soins de la police locale de Vevey. A 13 heures, elle rendit le dernier soupir. Une lettre trouvée sur elle permit d'établir son identité; il s'agit d'une femme de Saint-Légier, âgée de 50 ans, mariée, mère de deux fillettes; dans cette lettre elle annonçait son intention d'en finir avec la vie.

PRENEZ GARDE AUX FILOUS!

Mercredi, vers 22 h., une négociante de St-Maurice s'appretait à fermer son magasin. Elle sortit un instant dans la rue pour tirer les stores; lorsqu'elle entra, elle eut la désagréable surprise de constater qu'une sacoche contenant 500 francs, déposée sur le comptoir, avait disparu.

A ses appels, des passants accoururent, mais malgré leurs recherches, le voleur fut introuvable.

SUR LE LOETSCHBERG

La compagnie des Alpes bernoises Berne-Loetschberg-Simplon enregistre l'année dernière un excédent de recettes d'exploitation de 2,630,000 sur un total de recettes d'exploitation de 11,100,000 frs. et de dépenses de 8,470,000 fr. En 1927, l'excédent des recettes d'exploitation avait été de 2,700,000 frs.

LES CAFETIERS SE REUNISSENT

La société cantonale des cafetiers a tenu son assemblée annuelle à Monthey, sous la présidence de M. Cretz, tenancier du buffet de la gare à Sion. Celui-ci a fait un rapport détaillé de l'activité de la société, il a rappelé la mémoire de M. Théophile Exhenry, et M. Dante Canonica, tenancier du buffet de la gare de Cornavin, à Genève, membre du comité central de la Société suisse des cafetiers, qui viennent de mourir prématurément.

Les comptes de l'exercice écoulé ont été approuvés. Une cinquantaine de nouveaux membres ont été admis dans la corporation, qui a voté sa demande d'entrée à la Chambre valaisanne du Commerce.

M. Kluser, de Martigny, a parlé au nom du Comité central et exposé les principaux points qui ont absorbé son activité. Le contrat avec les brasseurs fut une chose importante; les cafetiers du canton critiquent la mauvaise application de la loi sur la police des auberges.

Aucun changement n'a été apporté dans le comité cantonal. Un banquet suivit au Restaurant Central.

La prochaine réunion aura lieu l'an prochain à Martigny. Une course en auto-cars est prévue à Chamonix pour le courant d'printemps.

A L'ASSOCIATION DES LUTTEURS

ROMANDS

Dimanche, l'Association des lutteurs romands a tenu son assemblée générale à Neuchâtel sous la présidence de M. Edmond Meister, président. Yverdon sera chargé d'organiser la première fête de printemps et Orbe celle d'automne. Le jury a ensuite été constitué. Parmi les noms qui y figurent on remarque celui d'un Valaisan: M. Graf.

Chronique Sierroise

M. MUSY A SIERRE

La commission du Conseil des Etats, qui préside M. Simon de Lausanne, et qui est chargée de discuter les divergences entre le Conseil national et le Conseil des Etats, au sujet de la loi sur le statut des fonctionnaires de la Confédération, a dû être renvoyée à cause de la santé de M. le Conseiller fédéral Musy, à huitaine et se réunira à Sierre pour permettre à M. Musy qui fera quelques jours de repos, de participer aux travaux de la commission.

ORCHESTRE DE SIERRE

Dans son assemblée générale du 19 courant, l'Orchestre de Sierre a réélu son comité pour 1927: Président, M. A. Müller; vice-président: M. A. Richon; caissier, M. R. Racine; secrétaire: M. R. Guidoux; archiviste, M. E. Mouton.

L'Orchestre a voté à l'unanimité des remerciements sincères à son ancien directeur M. J.-B. Douce pour les éminents services que ce dernier lui a rendus depuis plusieurs années. Il a appelé, à l'unanimité, pour reprendre la baguette le sympathique directeur de l'Harmonie municipale, M. P. Mautréff.

Chronique Locale

MUN SKIEUR BLESSE

(Inf. part.) Un employé de banque domicilié à Sion, M. Willy Suter a été victime d'un accident de ski, dimanche soir. Comme il descendait des Mayens sur Vex, avec deux autres camarades, il tomba à cause du verglas et se blessa dans le dos. On le conduisit dans un établissement de la localité où il passa la nuit. On nous téléphone aujourd'hui que son état n'a rien de grave et qu'il pourra redescendre à Sion.

C.S.F.A. — Groupe de Sion

La course de janvier aux Mayens de Sion est fixée au 30, jour de clôture des concours de ski du C. A. S. Les membres désirant monter en camion sont priés de se faire inscrire à la bijouterie Gaillard, jusqu'au jeudi 27 au plus tard. Départ dimanche matin à 7 h. 1/2, place du Midi. Dîner tiré des sacs. (Comm.)

LE QUINTETTE INSTRUMENTAL DE PARIS

Le public séduits saura certainement apprécier la grande faveur qu'il aura d'entendre jeudi, le 3 février, ces excellents artistes réalisant un ensemble d'une homogénéité si parfaite qu'ils sont un véritable enchantement. Ils sauront se faire admirer aussi bien dans les œuvres classiques, telles que: pièces en trio de Rameau; la livri, Tambourin, l'Indiscrète, le Marais; Trio en ut mineur, op. 9 III de Beethoven; Quatuor en sol majeur de Mozart, que dans quelques compositions modernes, telles que: Sonate de Cl. Debussy, pour flûte, alto et harpe, d'un si vif intérêt, ou concert à cinq de Jongen, compositeur belge.

Nous prions instamment le public de retirer ses billets à l'avance; toutes les places du Casino étant numérotées, leur nombre est strictement limité.

Location des billets au Grand Bazar, rue de Lausanne.

DANS LES SOCIÉTÉS

Gym d'hommes. — Le cours aura lieu ce soir, à 20 h. 30, au local ordinaire.

Pour répondre au désir exprimé par tant de personnes amies, Madame Delacoste-Rouiller fera célébrer, jeudi, le 27 courant, à 7 h. 1/2, à l'autel de M. le Curé, une messe pour le repos de l'âme de sa mère, Madame Rouiller-Périer.



LES CONCOURS DE SKI A BRIGERBERG

(Inf. part.) C'est par un temps plutôt maussade que les concours de ski ont eu lieu dimanche à Brigerberg. Sans discontinuer, les flocons tombèrent du matin au soir et la couche de neige déjà épaisse augmenta encore de quarante centimètres. Chose curieuse: alors qu'il neigeait ainsi sur la région de Brigue, à Villég, à Simplon-Village et du côté d'Iselle, on signalait un temps magnifique. On pourrait presque croire que la neige daigna descendre uniquement pour favoriser les concours. Les organisateurs avaient raison, les jours précédents, de ne pouvoir réaliser la fête sportive en raison de l'état des lieux, ils auront été comblés tout de même au dernier moment.

Une nombreuse foule de curieux a assisté aux différentes épreuves, qui se sont déroulées normalement dans un joli décor. La fanfare de Brigerberg se produisit comme musique de fête et agrémenta la journée de productions choisies. Elle fit passer à tous d'agréables instants.

En règle générale, l'équipe de Zermatt s'est montrée l'une des premières, aussi bien pour les concours de fond que pour ceux de saut. Après la manifestation, un grand bal a été donné au Volkhaus en l'honneur des skieurs.

Voici les principaux résultats: Course de fond. — 1. Ski-Club Zermatt II (Julen Alphonse, 55 m. 24 sec.; Furrer Otto, 56 m. 18 s.; Lehner Hugo, 1 h. 25 sec.) Temps de l'équipe: 57 m. 22 sec. 2. Zermatt II, temps moyen: 1 h. 10 sec. 3. Oberwald, 1 h. 3 m. 7 sec. 4. Saas-Fée, 1 h. 6 m. 51 sec.

La coupe-challenge attribuée à cette course par la direction du Viège-Zermatt, a été gagnée par l'équipe Zermatt I.

Saut. — Senior, classe I: 1. Imseng Hermann, Ski-Club de Saas-Fée, points, 17,55. 2. Julien Alphonse, du Ski-Club Zermatt, points: 16,833. 3. Knopfenstein, Kandersteg, 16,894. 4. Lehner Hugo, Zermatt, 14,527. 5. Julien Simon, Zermatt, 12,944. 6. Furrer Otto, Zermatt, 11,972. Seniors II: 1. Imseng Joseph, Brigue, pts. 13,444.

Seniors III: 1. Hari Jean, Kandersteg, pts. 16,249; 2. Perren, Sigismond, Zermatt, 14,583. 3. Escher Antoine, de Brigue, Ski-Club de Burgen, 10,388.

Juniors: 1. Julien Elias, Zermatt; 2. Wyman Ernest, Kandersteg, 11,110. Slalom: Seniors: 1. Imseng Hermann, Saas-Fée, 44 sec. 3. Furrer Otto, Zermatt, 45 sec. 3. Lehner Hugo, Zermatt, 47 sec. 4. Julien Simon, Zermatt, 44 sec. 3. 5. Imseng Joseph, Brigue, 50 sec. Juniors: 1. Jerien Léopold, Kandersteg, 1 minute, 10 secondes 1. 2. Andreas Gaspard, Visperterminen, 1 m. 18 sec. 3. 3. Schwistemann Joseph, Brigue, 1 m. 20 secondes.

La coupe-challenge offerte par la direction de la Manufacture de tabacs et cigares Vonder Muhl, à Sion, pour les meilleurs points, a été gagnée par Imseng Hermann, du Ski-Club Alalin, de Saas-Fée. Note moyenne: 17,768.

Cours de ski aux Mayens de Sion

On nous écrit. Le cours de ski organisé aux Mayens de Sion par le groupe séduits du Club alpin a été inauguré hier. Malgré la neige persistante, plus de 60 skieurs et skieuses remplissaient la grande salle du restaurant Debons, lorsque M. André de Rivaz, président du comité d'organisation du cours, souhaita la bienvenue au groupe des dames du Club alpin, aux nombreux skieurs venus des villages voisins, au président de la ville de Sion. Puis après avoir lu le programme détaillé du cours, il donna la parole à M. Henri Leuzinger, avocat.

M. Henri Leuzinger, le grand amoureux de la montagne d'hiver et l'avocat éloquent de la cause du ski dans les assemblées du Club alpin, nous fit une causerie très intéressante: « Histoire du ski à travers les âges et but économique, sportif, militaire et alpiniste, que poursuit le ski » firent le sujet de cette causerie émaillée d'anecdotes et de récits que M. Leuzinger présenta dans un style parfait et avec le talent d'orateur qui lui est coutumier.

Puisse ce cours de ski, placé sous la protection de la divine Providence, puisque le matin tous les participants avaient assisté à une messe spéciale dite à la Chapelle des Mayens par M. l'abbé Fournier, donner un nouvel essor au groupe de Sion, qui préside avec dévouement et zèle M. Mare Donazzolo.

Le bob à Montana

A Montana, dimanche, se sont courues sur la belle piste de Vermal (1800 mètres), les épreuves de bobsleighs pour les couples Harry et de la Société de développement. Voici les résultats:

I. Coupe Harry: 1. Guénat, 2 min. 31 sec.; 2. Grosjean, 2 min. 47 4/5 sec.; 3. Paul Grandjean, 2 min. 2/5. 4. Settler, 3 min. 2/5 sec.; 5. Ottone, 3 min. 17 4/5 sec.

II. Coupe de la Société de développement (total des deux épreuves): 1. Guénat, 5 min. 41 sec.; 2. Grosjean, 5 min. 52 4/5 sec.; 4. Ottone, 6 min. 45 4/5 sec.; 5. Settler, 6 min. 47 sec.

La belle et grande piste de Montana est le centre de promesses de virtuoses du patin, en particulier de Mlle Jacqueline Lebut, de M. Tourneisen, de M. Anderson, qui le mardi 26, viendra se joindre aux autres Mégron, le champion lausannois.

Echos

Un contrat original

Une grande compagnie anglaise, qui possède à Londres plusieurs hôtels et une centaine de restaurants, vient de signer avec un de ses clients un contrat original: moyennant le versement au comptant d'une somme de 5000 livres sterling, cet Anglais, qui craint sans doute le renchérissement de la vie, aura droit jusqu'à la fin de ses jours, à deux repas quotidiens dans un des plus grands restaurants de la capitale.

Il est âgé actuellement de quarante ans et a subi un examen médical sévère à la suite duquel il a été déclaré en parfaite santé.

L'homme aux 120 fiancées

Aloys Frankenberg, qui était connu sous la dénomination de « l'homme aux cent vingt fiancées », vient de mourir en Bavière. On lui résidait habituellement. Sa première aventure eut lieu en Espagne, où, se faisant passer pour le comte de Frankenberg, il réussit à se faire admettre dans la meilleure société. Il courtoisa une princesse espagnole et, dans le but de faire aboutir ses intentions matrimoniales, il paya de ses propres deniers une course de taureaux à Séville, qui ne manqua pas d'accroître son prestige. Mais, ayant appris que la famille de la princesse se proposait de recueillir des renseignements à son sujet en Bavière, il s'enfuit aux Etats-Unis. Frankenberg devint ensuite le secrétaire particulier d'un millionnaire américain qu'il suit dans tous ses déplacements autour du monde.

Après un séjour en Angleterre et en France, Frankenberg s'engage en 1894 dans la Légion étrangère.

De retour en Allemagne, il assure un moment sa subsistance en faisant des conférences et des causeries sur ses aventures.

Par la suite, il s'assure des gains plus faciles et plus importants en escroquant ses fiancées successives, qu'il recrutait surtout parmi les veuves pourvues de fortune.

Une lutte avec un sanglier

Le jeune Etienne Cadilhac chassait aux environs d'Alzon, dans le Gard, au quartier dit du « Pont de Paris », lorsqu'il vit déboucher un sanglier, à la rencontre duquel il s'élança, déchargeant son arme sur la bête, qu'il ne put que blesser à l'épaule.

Rendu furieux, l'animal se précipita sur l'homme, avec lequel il engagea un horrible combat, réussissant d'un coup de bottoir, à projeter au loin le fusil du chasseur; mais ce dernier, malgré sa situation critique, put saisir le sanglier par une patte et le terrasser tout en appelant à l'aide.

A ses cris, des ouvriers accoururent et on put enfin égorger le terrible pachyderme qui au cours de la lutte, avait mordu M. Cadilhac sur diverses parties du corps, notamment à la cuisse et au bras. Ces blessures ne sont pas graves, heureusement.

Le sanglier abattu pèse soixante-dix kilogrammes.

Une invasion de souris en Californie

Des armées de souris, en quête de nourriture, ont envahi le pays en si grand nombre, que le trafic se trouve considérablement gêné et que souvent des automobiles sont obligées de s'arrêter.

Certains paysans ont trouvé leurs maisons ravagées par les petits animaux.

Des grains de blé empoisonnés ont été semés sur le passage de la horde, sans aucun résultat. On emploie maintenant les gaz pour essayer de l'exterminer.

Un hymne à Mussolini

Sur l'initiative de Mme Taffaella Rocco, on a ouvert à Milan un concours pour un hymne en l'honneur de M. Mussolini.

Cet hymne, dit le règlement du concours, devra être une manifestation d'affection, de dévouement et d'admiration. Les musiques italiennes doivent un hymne qui exalte la personnalité du chef du gouvernement.

ÉTRANGER

LE DR MARX ACCEPTE DE FORMER UN MINISTÈRE

Le Dr Marx, chancelier du Reich, s'est rendu samedi matin auprès du président du Reich. Il lui a fait rapport sur la décision prise, vendredi par le groupe du centre et a déclaré que, dans le sens de cette décision, il acceptait le mandat de former le gouvernement.

Le « Daily Chronicle », dans son éditorial écrit: « La tournure que prend la crise ministérielle allemande est considérée comme devant causer de l'inquiétude à tous les républicains sincères d'Allemagne, comme aussi aux artisans étrangers de la réconciliation européenne. L'attitude du président Hindenburg, insistant auprès du Dr Marx pour la formation d'un cabinet avec les nationalistes est critiquée avec raison et l'on ne peut en attendre les résultats qu'avec inquiétude. »

L'AFFAIRE MACCIA-GARIBALDI

La douzième Chambre correctionnelle, à Paris, a prononcé les peines suivantes:

Le colonel Macia et le commandant Ricciotti Garibaldi, pour qui il est retenu le délit de détention d'armes, ont été condamnés à 2 mois de prison et 100 francs d'amende. Les autres inculpés, tous Catalans, sauf l'Italien Rizzoli, ont été condamnés à un mois de prison et 50 francs d'amende. Toutes ces peines ont été prononcées sans qu'intervienne la loi de sursis. Les inculpés devront payer les frais du procès. Les armes seront confisquées.

Dès qu'il fut informé du jugement des inculpés dans le complot catalan, le ministre de l'Intérieur a pris un arrêté d'expulsion contre tous les condamnés et donné ses directives pour que la mesure soit aussitôt signifiée au colonel Macia, à Garibaldi et à leurs co-détenus.

Le colonel Macia et ses amis bénéficient d'un mois de sursis pour régler leurs affaires. Par contre Ricciotti Garibaldi n'a que trois jours, à compter du 2 janvier, pour quitter le territoire français.

Tous les condamnés ayant purgé déjà plus que leur peine en prison préventive, ont été libérés samedi soir.

LES CIGARETTES PERFIDES

Une jeune Française de 20 ans, Mlle Suzanne Bonnet, habitant Milan, reçut chez elle un jeune homme qui lui offrit des cigarettes. A la deuxième, Mlle Bonnet s'aperçut que le tabac était imprégné d'un narcotique. Elle voulut appeler au secours, mais le jeune homme se jeta sur elle, la blessa et lui déroba des bijoux de valeur. L'agresseur prit la fuite; sa victime a été transportée à l'hôpital dans un état grave.

UN MASSACRE DE CHINOIS

Dix-sept Chinois ont été égorgés et jetés par-dessus bord par l'équipage d'une golette de contrebande étrangère, qu'on n'a pas pu identifier, au large de la côte de Floride.

Il semble que le massacre ait eu lieu alors que les bandits étaient poursuivis par les agents de la prohibition de Miami.

HOMME CONTRE REQUIN

Une dépêche de Sydney narre les circonstances atroces à la suite desquelles est mort un malheureux nageur du nom de Mervyn Allum, malgré l'intervention d'un jeune héros, Stanley Gibbs, âgé de 18 ans. Allum prenait ses ébats dans la baie quand il fut soudain attaqué par un requin. Gibbs n'hésita pas à se porter au secours de son compagnon. Sauter à califourchon sur le dos de l'animal fut pour lui l'affaire d'un instant. Aceroché d'une main à la nageoire dorsale, l'administrateur de l'autre une volée de coups sur la tête du requin cependant que de ses talons, il lui labourait les flancs. L'animal, pris de

peur, s'enfuit lâchant sa victime que Gibbs ramena alors au canot. Allum ne devait malheureusement pas survivre à ses terribles blessures.

UNE FEMME EN FEU

Une veuve demeurant à Baurech (Gironde) se chauffait devant la cheminée de sa cuisine lorsque, prise d'un vertige, elle tomba dans le foyer.

Le feu se communiqua à ses vêtements; la malheureuse se jeta sur son lit dont la paille se déclama à son tour. La maison fut en partie détruite.

Mme Râteau a succombé à ses blessures après d'atroces souffrances.

LA CAMPAGNE MORALISATRICE EN ITALIE

Répondant à ceux qui craignent que les mesures prises dernièrement par M. Mussolini contre les établissements de nuit n'éloignent des grandes villes italiennes les étrangers à la recherche d'attractions, l'« Impera » et le « Tevere » s'accordent à déclarer qu'une clientèle de ramollis (sic) qui n'apporte avec elle que de l'immoralité ne peut intéresser l'Italie, qui mérite et attire à bien d'autres titres la curiosité des visiteurs de choix.

La campagne de moralisation du pays sera poursuivie sans fléchissement dans tous les domaines.

EPOUVANTABLE TRAGÉDIE

Le village de Hamern, dans les forêts de Bohême, a été l'autre soir le théâtre d'une épouvantable tragédie.

Le feu avait éclaté un peu avant minuit dans une maison habitée par plusieurs familles. On avait réussi à sauver tous les locataires de la maison, lorsqu'une jeune femme, sur le point d'être mère, voulut à tout prix pénétrer dans l'immeuble embrasé pour sauver quelques objets précieux.

A peine avait-elle réussi à grimper jusqu'à sa chambre que la toiture s'écroula. En déboulant les décombres, on a retrouvé le cadavre de la malheureuse et celui de son enfant nouveau-né. La pauvre femme avait accouché au milieu des flammes.

LE VATICAN ET L'ACTION FRANÇAISE

L'« Osservatore Romano » publie une lettre de son directeur, M. della Torre, au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, pour rappeler à son attention les attaques de l'« Action Française » contre l'organe du Vatican. La lettre demande si l'« Osservatore Romano » par son silence, a bien interprété la pensée du Saint-Siège.

Le cardinal Gasparri répond que le Vatican approuve complètement le silence plein de dignité que le journal oppose aux injures, insinuations et mensonges de l'« Action Française ». « Lorsque l'adversaire, dit le cardinal Gasparri, est dans l'erreur et discute honnêtement, une réponse est nécessaire, mais lorsqu'il ment le sachant et le voulant et attaque les autorités les plus sacrées, il se condamne lui-même et une réponse est superflue. »

ARRESTATION D'UN AGENT PROVOCATEUR ITALIEN

M. Baudot, commissaire spécial à la gare de Nice, recevait avant-hier la visite d'un journaliste italien, Mino Sacchi, trente ans, rédacteur au « Courrier des Italiens » qui se publie à Paris, lequel lui fit la déclaration suivante:

« Il y a huit jours, un de mes confrères italiens, Canovi, arrivait à Paris. Il se présente à moi comme farouche antifasciste, décidé à commettre un attentat contre Mussolini. Etant moi-même ennemi résolu du régime actuel de mon pays, je sympathisais tout de suite avec lui. Canovi me proposa de l'accompagner en Italie, où nous devions ensemble tenter l'impossible pour approcher Mussolini et l'assassiner. J'étais décidé, mais je crus remarquer au cours des conversations que les expressions de physionomie de Canovi

semblaient démentir les propos qu'il tenait concernant le Duce.

Le voyage ne fit que confirmer l'opinion que j'avais de mon compagnon. La sincérité de celui-ci me paraissait de plus en plus douteuse. Je viens vous faire part de mes soupçons. Une discrète surveillance vous permettra peut-être, par les visites que Canovi va faire ici, de voir s'il est bien, comme je le suppose, un agent provocateur. »

M. Baudot fit filer Canovi et il lui fut aisé de se convaincre que celui-ci professait des opinions contraires à celles qu'il avait affichées devant son confrère quant au régime politique de l'Italie. M. Baudot, voulant briser l'opération, se rendit à 5 h. de l'après-midi à l'hôtel où était descendu Canovi et le pria de le suivre au commissariat spécial. Celui-ci protesta, mais fut s'exécuter.

Il a été gardé la nuit dernière au commissariat spécial.

DES ESCROQUERIES PAR MILLIONS

La police de Rome a arrêté le Roumain Seferian, de Galatz, auteur d'escroqueries pour un montant de trois millions et demi de lires au préjudice de trente maisons de commerce italiennes.

Le « Secolo » annonce que plainte a été portée contre le comte Douglas Scotti, directeur de la succursale de Pistoie de la Société métallurgique italienne, l'une des plus anciennes entreprises industrielles de Milan, pour escroqueries se montant à un million de lires.

Le comte Douglas Scotti jouait à la bourse et avait déjà dilapidé sa fortune personnelle.

EN OPERANT UN MALADE

A Budapest, un terrible drame vient de se dérouler dans une clinique gynécologique. Le professeur Kubeny, directeur de celle-ci, a été frappé de congestion au moment où il procédait à une opération des plus délicates. Depuis plusieurs jours, il s'était plaint de maux de tête, mais avait essayé cependant d'assurer son service comme à l'ordinaire. Il avait déjà fait quatre opérations et procédait à une cinquième, la plus dangereuse, lorsque, ayant ouvert une paroi abdominale, il porta la main à la tête et s'écroula comme une masse. Grâce au sang-froid des assistants, qui continuèrent et achevèrent l'opération commencée, on espère que la malade sera sauvée. Mais l'état du professeur Kubeny est désespéré.

HISTOIRE DE SE DIVERTIR UN PEU

Vendredi matin, à 4 h. 30 et 5 heures, à Wolmar, petite ville de Lettonie, une compagnie du 8me régiment d'infanterie, commandée par un lieutenant, qui était sortie de la caserne sous prétexte d'exercice de nuit, a pénétré dans la ville. Les soldats ont désarmé les agents de police de garde et ont occupé les bureaux des postes et télégraphes ainsi que la gare des chemins de fer.

L'incident a été aussitôt liquidé par le chef de la station de Wolmar. Le lieutenant coupable et d'autres complices ont été arrêtés et remis au tribunal militaire. L'ordre parfait règne dans tout le pays. Cet incident n'a eu aucune répercussion politique.

AUTOUR D'UN DRAME AU MONT-BLANC

Des guides viennent de découvrir au pied du glacier des Bossons (massif du Mont-Blanc) un piolet brisé portant l'inscription: « Dr J. Béan ». Cette trouvaille évoque le souvenir de la plus terrible catastrophe que l'alpinisme ait enregistrée jusqu'ici.

Au mois de septembre 1870, un ecclésiastique anglais, M. Mac Corkindale, de Glasgow, et deux Américains, MM. Béan et Rendal, étaient partis de Chamoni, accompagnés de huit guides, pour faire l'ascension du Mont-Blanc. Ils atteignirent le sommet par un temps douteux. A la descente, ils furent surpris par une terrible tempête de neige qui ne dura pas moins d'une semaine. Pas un seul des onze alpinistes ne sortit vivant de l'aventure. Plus tard une colonne de

guides retrouva les cadavres de cinq des victimes, parmi lesquels ceux de l'ecclésiastique anglais et du docteur Béan. La montagne garda les corps des six autres touristes.

UN AUTOCAR CONTRE UN EXPRESS

Onze membres de l'équipe de basket-ball de l'Université de Baylor (Texas), ont été tués et onze grièvement blessés à la suite de la collision de l'autobus dans lequel ils se trouvaient, avec un train express, à un passage à niveau.

SOUS LES DECOMBRES DE LEUR MAISON

Pendant la nuit, une ferme d'Asti (Italie) s'est écroulée, ensevelissant les habitants sous ses décombres. Le fermier, sa femme et un enfant ont été tués; un second enfant a pu être sauvé.

AU SUJET DU MATERIEL DE GUERRE

On mande de Berlin que les négociations en cours entre la commission de contrôle militaire interalliée et les représentants du gouvernement allemand au sujet de l'exportation de produits allemands manufacturés susceptibles d'être transformés en matériel de guerre, ont abouti à un accord provisoire. Cet accord a été approuvé par le cabinet allemand; il va être soumis à la conférence des ambassadeurs.

Il comporte en principe que les produits manufacturés ou semi-manufacturés tels que chaudières et machines pour bateaux susceptibles de servir à des buts de guerre, sont considérés comme produits ordinaires à condition que les fabricants donnent des garanties écrites quant à leur usage pacifique; notamment les verres d'optique, les instruments de précision, etc. Des restrictions semblables sont applicables aux tubes d'acier ou de bronze pouvant être convertis en canons de fusils.

Le « Petit Parisien » dit que la nouvelle de l'accord germano-allié sur la question du matériel de guerre est confirmée au Quai d'Orsay, où l'on précise que l'accord ne sera définitif que s'il est approuvé et ratifié par le comité militaire interallié et par la conférence des ambassadeurs.

l'Esperiers
Bitter
de Marque

Représentant: Charles Genetti, Sion.



Location

de

COSTUMES DE CARNAVAL

au

Salon de Coiffure pour Dames, Rue du Rhône

A vendre

divers meubles, ainsi qu'un vélo neuf. S'adresser au 2me étage, à côté Café du Cert.

Les remboursements pour le journal vont être mis incessamment en circulation.

On peut encore s'acquitter sans frais en venant régler l'abonnement au bureau du journal, ou à notre compte de chèques postaux 11c 84.

CHANGE A VUE

(Cours moyen)

24 janvier

	20.50	20.70
Paris	123.—	123.50
Berlin	22.40	22.60
Milan	25.15	25.25
Londres	5.17	5.22
New-York	73.—	73.40
Vienne	72.—	72.40
Bruxelles		

La Simiacine

par H. Setton Merriman

La vie de cet historien a d'ailleurs peu d'intérêt pour nous. Quelques heures avant que nous ne le trouvions étendu sur son lit à colonnes, comptant pour la millième fois les franges de son baldachin, plusieurs comités médicaux avaient déclaré que les considérations comme touchant à sa fin. La garde-malade, en contradiction hardie avec la Faculté, gardait quelque espoir; nous n'avons pas à nous inquiéter si cette heureuse disposition d'esprit provenait d'une réelle expérience ou d'une philosophie optimiste, mais nous ne pouvons mettre en doute la bonne foi de cette femme qui, en toute sécurité, était allée au théâtre, laissant à Guy Osgard le soin de veiller sur son père.

L'infirmier improvisé était assis dans un fauteuil; il tenait, ouvert sur ses genoux, un livre de voyage; mais sa pensée était absorbée par le souvenir de Mabel.

Il était aisé de deviner que les aptitudes cérébrales de Guy Osgard étaient plus positives que brillantes. Pensées, sentiments, principes s'amalgamaient étrangement dans son esprit. Guy Osgard, par exemple, avait reconnu quelques années auparavant que le fusil Winchester n'était pas une arme — selon son expression.

SPF le père et l'inventeur breveté du fusil avaient traversé l'Europe à genoux pour venir le prier de faire usage d'un Winchester,

il les eût reçus avec un sourire aimable, leur eût offert des rafraîchissements, eût écouté leurs arguments avec la patience qui caractérise les hommes conscients de leur force, mais il n'en aurait pas moins continué à chasser jusqu'à la fin de ses jours avec un « express » à deux coups.

Ceux qui se forment un jugement si inébranlable sur des sujets aussi peu importants ont également l'habitude de prendre facilement une décision irrévocable dans les circonstances graves de la vie, et cela, sans trop se soucier du mal ou du bien qu'ils peuvent faire à leur prochain.

Guy Osgard avait reconnu, après quarante-huit heures de méditation, que sans Mabel Chyne, la vie n'aurait plus aucun charme pour lui et, dans le silence de cette grande maison, il envisageait son existence à ce nouveau point de vue.

Il avait la confiance des gens réfléchis; sa vie d'explorateur lui avait enseigné à ne compter que sur lui-même. C'est la vie casanière qui engendre le doute et l'hésitation.

En tout cas, ses pensées ne le tourmentaient pas, car, pour l'instant, il semblait dormir. Mais son sommeil était léger, car un bruit à peine perceptible lui fit lentement entr'ouvrir les paupières; c'était le bruit de pieds nus sur le tapis. Guy Osgard aperçut à deux mètres de lui, son père debout devant le foyer. Ses mouvements étaient si étranges, si surnaturels, que Guy en fut saisi et resta immobile, épiant ce qui allait se passer.

Les bouteilles de médicaments étaient rangées sur la cheminée; l'excentrique Osgard en lisait les étiquettes avec une hâte fébrile. Une petite bouteille, dans une des étiquettes: une, de couleur orange, sur laquelle

était écrit le mot: « Poison », l'autre portant la mention: « Belladone ».

Le vieillard prit cette bouteille; c'était un calmant contre la névralgie. Il retira lentement le bouchon et en mesura soigneusement deux cuillerées dans un verre.

D'un bond, Guy Osgard lui arracha le verre des mains et en jeta le contenu dans le feu qui s'embrasa. Prompt comme l'éclair, le malade porta la bouteille à ses lèvres.

Guy lui saisit le bras; l'étreignit et, un moment, ce fut une lutte acharnée pendant laquelle l'odeur pénétrante du poison se répandit dans toute la pièce. A la fin, Guy eut recours à la ruse; il fit glisser adroitement son père et tous deux roulèrent sur le tapis.

Le malade tenait toujours la bouteille, mais il ne pouvait la porter à ses lèvres. Il fit tomber quelques gouttes de poison sur le visage de son fils; les yeux furent heureusement épargnés. Tous deux luttèrent toujours sur le sol, dans la demi-obscurité, soufflants, haletants, mais sans prononcer une parole. La force du vieillard était surnaturelle et effrayait son jeune et vigoureux adversaire. A la fin, Guy Osgard appuya son genou sur la poitrine de son père et parvint à lui faire lâcher le flacon en lui serrant le poignet.

— Retournez dans votre lit, dit le jeune homme, hors d'haleine; retournez dans votre lit.

Thomas Osgard changea soudain de tactique. Il gémit, s'humilia devant son fils, le supplia de lui rendre la bouteille et se traîna à ses genoux.

— Retournez dans votre lit, répéta durement Guy Osgard.

Le vieillard se glissa enfin entre les draps

froissés.

Guy Osgard remit tranquillement tout en ordre. Les instructions du docteur étaient formelles: en cas d'insomnie ou de surexcitation, le soporifique contenu dans une des petites fioles, sur la cheminée, devait être immédiatement administré sous peine de conséquences fatales. Thomas Osgard refusa de prendre la potion, il semblait résolu à mourir. Son fils se pencha vers lui, essayant la menace, la persuasion, la prière, tout en se rendant compte au fond de son cœur que, avant le jour, il serait en possession de 75,000 francs de rente, s'il ne parvenait pas à faire dormir son père.

Cette lutte morale était plus terrible que celle qu'il venait de subir physiquement: la tentation était presque au-dessus de ses forces.

Peu à peu, le vieillard se calma sans consentir à prendre le breuvage; il ferma les yeux et ne répondit à aucune des supplications de son fils; puis il cessa de remuer négativement la tête et sa respiration devint aussitôt régulière que celle d'un enfant endormi. Guy se reprocha plus tard de n'avoir eu aucun soupçon, mais il ne se doutait pas de ce qu'étaient ces sortes de maladies cérébrales. Il savait cependant pour quelle raison son père, qui n'en était pas à sa première tentative, avait essayé de se tuer: c'était par terreur. Thomas Osgard craignait de devenir fou et de mourir fou comme son père. On l'appelait l'« excentrique », quelques personnes le taxaient de folie, mais à tort; il n'avait que l'appréhension de la démence.

Le vieillard semblait toujours dormir quand le fiacre ramenant la garde s'arrêta à la porte. Osgard se glissa sans bruit hors de la

chambre pour aller ouvrir.

La garde et lui restèrent un moment dans le hall. Guy racontait à voix basse la scène de la belladone. Ils remontèrent ensemble et trouvèrent Thomas Osgard, le grand historien étendu mort sur le tapis et tenant dans sa main le flacon vide de poison; il avait simulé le sommeil pour atteindre son but et avait préféré l'inconnu de la mort à cette demi-mort dans laquelle son père avait végété pendant des années. Qui l'accuserait d'avoir agi en pur égoïste? L'amour paternel n'était probablement pas étranger à l'acte qu'il venait de commettre. Thomas Osgard, « le savant excentrique » avait toujours été un homme fort, très peu soucieux de l'opinion du monde; il avait agi délibérément, après mûres réflexions, allant droit vers son Créateur, comptant sur les arguments dont sa pauvre cervelle humaine était pleine pour se faire acquitter par son juge suprême.

Il se relevèrent et l'étendirent respectueusement sur le lit, puis Guy Osgard alla chercher le docteur.

— Je puis, dit le médecin, après avoir entendu toute l'histoire, je puis vous donner un certificat même en mettant d'accord à ce sujet ma conscience professionnelle et... ma conscience personnelle. Il n'aurait pas vécu plus de quarante-huit heures; il avait un abcès au cerveau. Mais je vous conseille d'être présent à l'enquête.

Il s'arrêta, regardant le jeune homme jusqu'au fond des yeux.


— Il se pourrait que, plus tard, quand vous aurez vieilli, il vous prit la tentation de raconter ceci.

Il s'arrêta, fixant avec un sourire vague la femme qui était debout près d'eux.

Les meilleures Recettes de cuisine

sont en vente au bureau du Journal et Feuille d'Avis du Valais et de Sion

PRIX: Fr. 1.—



Ces brochures résultent d'un concours entre nos lecteurs et contiennent des recettes faciles à confectionner avec les produits du pays.

Le grand succès de **BANADINE** provient du fait que ce n'est pas un aliment destiné spécialement aux enfants mais qui convient aussi bien à l'homme d'affaire, aux sportifs, qu'aux surmenés, convalescents, malades, etc.

L'usage de **BANADINE** le matin et le soir, apporte au corps un supplément d'énergie vital, qui lui est nécessaire et qui ne peut pas lui être fourni en suffisance, par les autres aliments consommés durant la journée.

BANADINE peut être prise par les estomacs les plus délicats, car la farine des bananes qui est la base du produit est excessivement digestive et ne contient pour ainsi dire presque point de déchets, d'où sa grande valeur nutritive.

Pour obtenir 1 kg. de farine de bananes, il faut sécher et pulvériser 7 à 8 kg. de bananes fraîches.

BANADINE est en vente partout au prix de fr. 1,80 la boîte.

Demandez à votre épicière un échantillon gratuit. Produits **BANADINE S. A.**, Genève

BANADINE c'est la santé



Pfefferlé & Cie SION

Pianos

Lipp, Bürger & Jacobi, Schmidt Flohr, Harmoniums pour chambre et chapelle :: Vente, échange :: Location, accordage, réparations Violons, Mandolines, Banjos, Violoncelles, Guitares, Etais, Cordes et tous accessoires

H. HALLENBARTER, SION

Aux sociétés

La maison de drapeaux **Fraefel & Cie**, à St-Gall se charge de la fabrication de

DRAPEAUX BRODÉS

en soie inaltérable à prix modiques. Album, Croquis et devis sur demande. S'adr. au Représentant Alfred Blanc, 22 r. des Terreaux, Lausanne.

SAUVAGINE

Achat au plus haut prix des peaux de martres, fouines et lapins (bleu) de Vienne

Alaska-Fourrures

4 Rue St-François 4 LAUSANNE W. SCHLINGER

METHODE REGULATRICE Retour infailible des retards. Ecrire Société Parisiana, Genève. Discrétion.

MESDAMES Les retards sont guéris par la méthode **MALBAN**, pharmacien. **CASE STAND, GENEVE, DISCRETION**

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres

TAMPONS

Marc **GESLER, SION**



Gramophones

« **ELDORADO** » de Sainte Croix, garantie, vente réclame depuis

10 francs par mois

Escompte au comptant. Demandez le catalogue gratuit No 19 aux

Gramophones Eldorado, Ste-Croix



Il est prouvé que les **Comprimés Lactus**

sont le meilleur des produits pour l'élevage des **VEAUX** et **PORCELETS**. Leur qualité se passe de réclame, ce qui permet de les livrer à un prix plus avantageux.

La cassette de 5 kg., franco poste fr. 4.— Par 4 cassettes au moins, fco. gare fr. 3,60. — Rabais par quantité.

En vente dans tous les magasins ou à la fabrique

Comprimés LACTUS -o- SION

Toujours en magasin :



Beaux mobiliers, lits en bois et en fer. Chambres à coucher Armoires et commodes, Chaises Tabourets, Beau salon Louis XV à bas prix, Beau choix d'étoffes, Poussettes et chars, Réparations en tous genres.

Se recommande: **C. LUGINBUHL, Tapissier SION Grenette**

Dépositaire des machines à coudre « Singer »

ABONNEZ-VOUS AU **Journal et Feuille d'Avis du Valais,**

Choses et autres

PROPOS SUR LE MARIAGE

A bâtons rompus — Mariage et divorce — La formule de l'ambassadrice — Ce que Brahma impose aux femmes — Marions-nous Pour le salut de la race

Il paraît qu'il y a, depuis quelques mois, une recrudescence de mariages; les statisticiens nous diront que le besoin s'en faisait sentir puisque tous les pays se dépeuplent, mais comme, d'autre part, on constate que les unions entre gens d'âge se multiplient dans une proportion peut-être excessive, il est à craindre que la natalité n'y trouve pas absolument son compte. Consolons-nous tout de même pour ce que la chose a de moral et de touchant...

Ces mariages entre vieillards qui font souvent le désespoir des familles — et l'on se doute bien un peu pourquoi — nous rappellent un joli mot de Suzanne Brohan. Elle était âgée, à ce moment, de quatre-vingts ans; un jour un ami lui dit:

— Est-il vrai que vous allez épouser le centenaire Chevreul?

— Eh! répondit la spirituelle actrice, on en parle, en effet, mais nos parents ne sont pas d'accord!

Cela arrive, au surplus, même quand des jeunes gens sont en cause et par les temps difficiles que nous vivons, il est évident qu'on ne saurait blâmer les gens sages de s'inquiéter de l'avenir de leurs enfants. De nos jours plus que jamais, le mariage est plein d'alarmes. C'est comme un grand jardin, le déficit certain a, ologue, tous ceux qui sont dehors veulent y entrer, tous ceux qui sont dedans veulent en sortir.

On en sort beaucoup par le divorce, car celui-ci se multiplie d'une façon inquiétante et c'est tant pis pour l'esprit de famille qui a fait si longtemps la force morale de notre pays; on en sort aussi trop souvent par la violence, puisque les journaux ne suffisent plus à nous conter les drames conjugaux quotidiens dont le dénouement est encore plus douloureux.

Le malheur, c'est qu'on épouse maintenant au hasard et trop vite. Le législateur, toujours plein de bonnes intentions mais qui n'a pas la raison infuse, a tant et si bien simplifié les formalités et supprimé les barrières que nous serons bientôt à la même page que les citoyens des Etats-Unis qui se marient à propos de rien et devant n'importe qui, qui se séparent de même. Est-ce bien l'idéal à atteindre? Mme Kalontai, cette mondaine évaporée que la République des Soviets avait nommée ambassadrice à Oslo, en Norvège et qu'elle vient de déplacer pour l'envoyer au Mexique, avait égaré les Scandinaves en préconisant publiquement l'abolition de toute union durable et la constitution d'un fonds d'assurance de tous les hommes adultes contre les risques de l'amour libre.

Quelque déçus de préjugés étroits que soit la génération actuelle, espérons qu'un tel régime ne la tente pas encore. S'il en était autrement, elle serait grandement à plaindre, car le mariage a du bon quoi qu'en disent les célibataires et les époux mal assortis.

Mais comment ces derniers peuvent-ils se faire une opinion exacte; ils se connaissent mal et ne se sont pas compris, ils n'ont point su consentir aux menues concessions mu-

tuelles auxquelles la vie en commun vous oblige; le mari a été trop sévère, la femme a été trop frivole, elle n'a pas pratiqué la douceur et la patience recommandées par l'évangile... Qu'aurait-elle dit, qu'aurait-elle fait si elle avait été soumise à la loi de Brahma qui exige des choses dans le genre de ceci: « Il n'y a d'autre Dieu sur la terre que son mari; s'il rit, elle rira, s'il pleure, elle pleurera, s'il s'absente, elle jeûnera, se couchera par terre et s'abstiendra de toute toilette. S'il la gronde, elle le remerciera de ses conseils; s'il la bat, elle lui prendra les mains, les baisera avec respect et lui demandera pardon d'avoir provoqué sa colère ».

Nous n'ajouterons pas ce que le mari peut faire de sa femme si elle l'a trompé, car ceci n'intéresserait pas nos lectrices, parmi lesquelles il n'y a pas d'épouse infidèle.

La rigueur d'une telle loi ne décourage d'ailleurs point les jeunes hindous; il faut ajouter que la plupart ne se rendent pas exactement compte des rigueurs auxquelles la loi brahmanique les expose. Une information de Bombay n'annonçait-elle pas, ces jours-ci, que quatre cents mariages venaient d'avoir lieu le même jour, à Sura, dans la secte des Leva-Kumri qui ne célèbre que tous les dix ou douze ans des cérémonies de ce genre. Et la dépêche ajoutait: aucune des fiancées n'était âgée de plus de douze ans et la plupart d'entre elles avaient d'un à sept ans. Les fiancés étaient du même âge, le plus jeune n'avait que trois ans ».

On s'explique, dès lors, dans une certaine mesure la sévérité des prescriptions religieuses quand il s'agit d'époux qui se sont si peu choisis. Nous sommes loin de cela chez nous où notre jeunesse n'a pas encore le droit de convoler en nourrice.

Mais revenons à la question du mariage en elle-même. Félicitons-nous de sa recrudescence et faisons des vœux pour qu'aucune fissure ne vienne détruire l'union. Toutefois puisse, comme nous le disions plus haut, nos législateurs vouloir du bien à l'institution, souhaitons qu'ils consentent, un de ces jours à décréter l'obligation du certificat médical ou de l'assurance sur la vie pour tous les candidats à l'hymen.

Il est indéniable qu'en l'état actuel, le mariage n'offre aucune garantie, aucune sécurité au point de vue sanitaire. Le conjoint et les enfants à venir courent les risques les plus redoutables. Tuberculeux, épileptiques, demi-aliénés, rachitiques, scrofuleux, syphilitiques abondent; or, ils se marient librement et ils procèdent des générations misérables et dangereuses à leur tour. Quelque draconienne que puisse paraître aux faux amis de la liberté une interdiction d'épouser imposée aux malades, il est temps d'examiner sévèrement si une telle mesure n'est pas indispensable au salut même de la race.

Georges Rocher.

LES VŒUX

Un paysan, en danger de se noyer pour avoir voulu rattraper un œuf qui flottait dans la rivière, avait fait vœu, s'il s'en tirait, de ne manger œuf de sa vie, croyant ainsi faire amende honorable de sa gourmandise.

Une branche où il put s'accrocher le sauva. Alors regrettant son vœu:

— Oh! dit-il, je m'explique. J'ai fait vœu de ne jamais manger d'œuf, mais c'est... à moins qu'il ne soit cuit!

Primes à nos abonnés

Par suite d'un arrangement avec la Maison d'Éditions Payot & Cie., à Lausanne, notre journal a pu se procurer une série d'ouvrages que nous mettons en vente à des prix très avantageux. Afin de satisfaire aux goûts variés de nos lecteurs nous avons choisi des livres qui traitent de sujets différents, ainsi le citadin comme le campagnard y trouveront leur compte. D'ailleurs en voici les titres:

Agenda de l'agriculteur et du vigneron 1927. — Prix: frs. 2.—

Cet agenda publié sous la direction de M. M. G. Martinet, ingénieur-agronome, contient les renseignements indispensables aux agriculteurs et aux vignerons. Un tableau complet de toutes les foires de l'année, la liste des marchés hebdomadaires, le coût des tarifs postaux, bref tout ce qu'il faut savoir est renfermé dans ces 360 pages où les conseils pratiques sont distribués à foison. Que nos abonnés de la campagne ne manquent donc pas de profiter de cette aubaine!

On peut prévoir l'avenir. Comment? Prix: 1 fr. 50

M. Louis Forest étudie dans ce volume les différentes méthodes de prévoir l'avenir. Cette suite d'articles parus dans le « **Matin** » sous la signature de Pan, a valu à l'auteur plus de vingt mille lettres. C'est assez dire l'intérêt qu'ils ont suscité. Au tour de la question principale viennent s'en greffer d'autres qui sont tout aussi intrigantes, par exemple celle-ci: Comment faire de la cuisine sans feu?

En Représailles Prix: fr. 1.50

Ce livre d'Eugène-Louis Blanchet est lourd de tristesse. Expédié dans les camps de Westphalie, de Pologne ou sur les bords de la Baltique, l'auteur raconte ce qu'il a vu de l'existence de ses camarades de bague. Et c'est terrible...

Dix-neuf histoires de sous-marins Prix: fr. 1.50

Un marin, M. Bernard Frank, a composé ces histoires pour lesquelles le grand écrivain Claude Farrère a écrit une bienveillante préface. Le public lettré se plaira sans doute à les lire; elles sont vraiment vécues et laissent un souvenir durable.

A la frontière en 1870-1871 Prix: fr. 1.—

Voilà un ouvrage qui réveille tout un passé historique. L'armée française rejetée en Suisse et les heures d'angoisse vécues par les pauvres soldats. Ceux qui s'intéressent à ces récits recueillis par Wilhelm J. Meyer, nous saurons gré de leur fournir ce volume à un prix aussi modique.

Tous ces volumes sont en vente à notre bureau, nous les expédions aussi contre remboursement.

VARIÉTÉS

LE BON PETIT GARÇON

A Paris, à l'audience de la 11^{me} chambre correctionnelle, une petite affaire de vol était inscrite et l'huissier ayant appelé en vain le nom du délinquant, le président, habitué à ces sortes de défaillances, le répéta prêt à reformer le dossier, lorsqu'une petite voix enfantine sortie de l'assistance répondit enfin: « **Oszliack, présent!** »

A la surprise du tribunal, comme de l'assistance intéressée par cet intermède inattendu, on vit s'avancer à la barre un blond garçonnet de 10 ans, traînant un homme âgé par la main.

— Oszliack, c'est toi? interrogea le président.

— Oui, c'est moi, répondit l'enfant.

Il expliqua alors que son père — et il poussa son compagnon à la barre — ne sachant pas le français, il était venu pour lui servir d'interprète.

— Ce n'est guère ta place ici, répartit le président, mais enfin, je consens, comme tu es un bon petit garçon, à ce que tu traduises à ton père ce que je vais lui dire. Tu lui serviras aussi de défenseur, puisqu'il n'en a pas.

On apprit ainsi que le Polonais Oszliack journalier, chargé de famille, avait dérobé, pour réparer la porte d'entrée de son logis, quelques ferrures dans une maison en construction. Le président dit à l'enfant:

— Il a reconnu avoir volé du fer, ton papa, n'est-ce pas?

L'enfant se hausse jusqu'à l'oreille du père, murmure quelque chose en polonais, puis se retournant vers le tribunal:

— Oui, monsieur, mais il ne le fera plus, plus jamais!

Le tribunal condamne le père à huit jours de prison avec sursis.

Le président. — Explique-lui qu'il ne doit pas recommencer, qu'il doit bien se conduire; dit par toi, ça lui fera peut-être plus d'effet que par moi.

— Oh! oui, monsieur.

Et de nouveau, l'enfant se hausse jusqu'à l'oreille du père et puis dans l'émotion générale, tous deux se tenant par la main, se retirèrent, après avoir humblement salué le tribunal.

ENTRE VOLEURS

— Il y a là un monsieur qui me regarde avec insistance.

— C'est une de tes connaissances, sans doute. Va le saluer.

— C'est que j'ignore si c'est moi qu'il reconnaît, ou mon pardessus.

UN ACCIDENT

— Je me suis marié hier. Voulez-vous augmenter mes appointements?

— Non. Nous ne sommes pas responsables des accidents arrivés hors du bureau.

CHEZ LA CONCIERGE

— Pouvez-vous me dire si M. Bobinet est chez lui?

— Non, monsieur, il est parti au cimetière ce matin.

— Ah! Et à quelle heure doit-il rentrer?

— Il y est allé pour y rester, monsieur.